

DELIBERATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 14 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze du mois de janvier à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le huit janvier deux mil vingt-six.

Présents : Jacques BALOUP – Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVAILLANT - Claude DEPUYDT – Jean DESNOYERS – Grégory DORTE - Guillaume DUMAY - Michel FOURREY - Bernard ESNAULT (suppléant de Laurent CHAT) - Jean-Baptiste DE FONTENILLES (suppléant de Patrick OFFREDI) - Jean-François GALLIMARD - Jean-Pierre GERARDIN - Didier IDES – Jean-Claude KHEBIZI (suppléant de Claude LAVENTUREUX) - Jean-Luc LEGER - Jean-Claude LEMAIRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Robert MESLIN - Joël NAIN - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Gilles SACKEPEY - Richard ZEIGER

Absents : Daniel ALLANIC - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Jacky GUYON - Michaël LAVENTUREUX - François LECESTRE - Véronique MAISON - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Claude MAULOISE - Gérard MICHAUT – Lionel MION – Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Patrice PICARD - Denis POUILLOT - Jean-Luc PREVOST - Chantal ROYER- Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Stéphane VIGNOL

Pouvoir : Denis POUILLOT donne pouvoir à Jacques BALOUP

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

| | |
|---------------------------------|----|
| Nombre de Membres en exercice : | 47 |
| Nombre de Membres présents : | 27 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 28 |
| Votes Pour : | 28 |
| Votes Contre : | - |
| Abstentions : | - |
| Ne prennent pas part au vote | - |

N° 08/2026

Objet : Convention de partenariat entre le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) et GRDF concernant l'accès à la plateforme : @toutvisuconso

Vu les statuts du SDEY et notamment leur article 6 approuvés par arrêté préfectoral, relatif aux activités accessoires et connexes à la compétence obligatoire ou aux compétences optionnelles ;

Vu les dispositions des articles L.111-53 et L.121-32 du code de l'énergie ;

Vu le projet de convention de partenariat entre le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) et GRDF concernant l'accès à la plateforme @toutvisuconso.

Vu la liste des membres adhérents au service CEP du SDEY

Vu la liste des membres adhérents au groupement d'achats d'énergies du SDEY

Vu les missions du service Optimisation Énergétique du SDEY

GRDF, conformément à l'article L.432-8 du code de l'énergie, agit en tant que gestionnaire du réseau public de distribution de gaz et est notamment chargé d'exercer les activités de comptage pour les utilisateurs raccordés à son réseau. A ce titre, GRDF assure la gestion des données de comptage des utilisateurs raccordés à son réseau et toutes missions afférentes à ces activités.

Dans ce contexte, GRDF a conçu un service consistant à mettre à disposition des clients Grands Comptes Multisites, incluant leurs entités affiliées, ou de leurs Mandatés, ou de leur Autorité Administrative Compétente, des données techniques, contractuelles et de consommation à leurs différents sites via le portail dédié désigné « @toutvisuconso ».

Ainsi, il est proposé au SDEY de bénéficier de ce service pour les membres adhérents à son service CEP ainsi que les membres adhérents au groupement d'achat d'énergies.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Adopte** la convention de partenariat entre le SDEY et GRDF concernant l'accès à la plateforme : @toutvisuconso ;
- **Autorise** le Président à signer ladite convention ;
- **Autorise** le Président à signer toutes pièces administratives et financières liées à cette opération, y compris les avenants afférents.

Fait et délibéré en séance

Le 14 janvier 2026

Le Président
Jean Noël LOURY